



Communiqué aux médias

Les Verts du Val-de-Ruz réaffirment leur soutien au parc éolien des Quatre Bornes

Quelques jours après l'expiration du délai d'opposition au parc éolien des 4 Bornes, situé à cheval sur les cantons de Neuchâtel et de Berne, les Verts du Val-de-Ruz réaffirment leur soutien au projet. La remise en cause des décisions démocratiques très claires en faveur de la transition énergétique par la Ville de la Chaux-de-Fonds n'est pas acceptable. La réduction de la consommation d'énergie reste la priorité, mais devant l'urgence climatique, il est irresponsable de tergiverser encore, quelle que soit la notoriété des opposants.

Respecter la démocratie

En mai 2014, le peuple neuchâtelois acceptait à 65% la création de 5 parcs éoliens sur les crêtes jurassiennes. Au Val-de-Ruz, le taux d'adhésion était supérieur à 66%.

En mai 2017, la stratégie énergétique 2050 de la Confédération était approuvée par près de 70% de l'électorat neuchâtelois et 67% de celui du Val-de-Ruz. Objectif : remplacer l'électricité produite par les centrales nucléaires par une énergie renouvelable indigène d'origine hydraulique, solaire, éolienne, par du bois, de la biomasse et de la géothermie.

Les jeunes mobilisés par la grève du climat exigent depuis deux ans des mesures concrètes et rapides pour abandonner définitivement l'énergie fossile, revendication validée par la vague verte des élections fédérales de l'automne 2019.

Respecter la vérité

Qui veut noyer son chien dit qu'il a la rage : c'est la méthode utilisée par les opposants, dont certains connus au-delà de nos frontières, pour dénigrer l'énergie renouvelable éolienne. Pourtant, le parc éolien des 4 Bornes à lui seul produira 80% de la consommation totale de l'énergie des deux communes concernées, soit 67 millions de kWh par année, équivalent à la production de 8'000 toits solaires. C'est davantage que pourrait en produire le Val-de-Ruz tout entier en exploitant chaque maison d'habitation. Difficile de prétendre que c'est une « production insignifiante » ou « dérisoire ».

De plus, l'énergie éolienne et l'énergie solaire ne sont en général pas disponibles au même moment et elles sont de ce fait complémentaires. La Commune de Val-de-Ruz compte en outre de nombreuses installations au bois ainsi qu'une production prometteuse de biomasse. Le cumul de toutes ces productions permettra à Val-de-Ruz d'atteindre l'autonomie énergétique, un des piliers de la convention de fusion de la Commune.

Le doute est également jeté sur la rentabilité énergétique des éoliennes. Celle-ci n'est aujourd'hui plus à démontrer. Les installations modernes compensent en moins d'une année de production toute l'énergie nécessaire à leur construction, leur mise en place et leur démantèlement.

Les opposants se déclarent volontiers « riverains » du parc. En réalité, 23 agriculteurs qui exploitent de longue date le site des 4 Bornes, leur lieu de vie, sont à l'origine du projet et continuent de s'engager pour sa réalisation

Respecter la nature et la faune

Les Verts ne pourraient pas être favorables au projet des 4 Bornes sans avoir la garantie que les mesures de protection de la nature et de la faune ne laissent rien à désirer. Celle-ci est donnée par le WWF et Pro natura, qui ont accompagné le projet tout au long de son développement et validé les options choisies ainsi que les compensations offertes.

L'impact visuel d'un parc d'éoliennes est incontestable. L'activité humaine modifie le paysage naturel, modifications entrées dans nos habitudes : antenne du Chasseral, remontées mécaniques, routes, chemins de fer, aéroports, villes... Pour les Verts, la pesée des intérêts aboutit aujourd'hui à accepter les éoliennes, qui pourront être démontées sans laisser de trace, comme cela a déjà été le cas au Mont-Soleil.

Respecter les collectivités locales et la démocratie

Les Verts du Val-de-Ruz sont choqués par l'attitude des autorités de la Ville de La Chaux-de-Fonds dont la population a accepté l'implantation de ce parc éolien à plus de 60% lors du scrutin de 2014. Le territoire communal n'est absolument pas concerné et l'éolienne la plus proche est éloignée de quelque 7 kilomètres de la métropole horlogère. La démarche de La Chaux-de-Fonds est démocratiquement inacceptable.

En conclusion, la priorité pour les Verts du Val-de-Ruz reste une réduction globale de la consommation énergétique, mais pour assurer la transition, les sources d'énergie locales doivent être privilégiées. Les Verts du Val-de-Ruz estiment que l'urgence climatique justifie la réalisation sans retard du parc éolien des 4 Bornes et déplorent les manœuvres dilatoires de ses opposants. Ils soutiennent un projet qui remplit de manière adéquate les exigences en matière de protection de la nature et de la faune et s'engagent pour le respect des décisions prises démocratiquement par le peuple en faveur de la transition énergétique.

CONTACTS

Romain Douard, président de la section des Verts du Val-de-Ruz
rdouard@sunrise.ch, tél. mobile : 079 877 83 86

Laurent Debrot, conseiller général, Verts de Val-de-Ruz
laurent.debrot@net2000.ch, tél. mobile: 079 322 57 41

SECRÉTARIAT CANTONAL

info@verts-ne.ch, tél. : 032 852 07 26

LES VERTS NEUCHÂTELOIS

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 852 07 26,
info@verts-ne.ch, www.verts-ne.ch